Rand'Onnion — **Programme randos 2025 – Janvier 2025 à Mars 2025**

Date	Sortie	Départ secteur	Dist.	Déniv	Cot.	Proposé par
dim. 22 déc. 24	TOUR DE L'ARBARON	Pk Flaine	9,4 kms	700 m		AnRoy
mar. 24 déc. 24	REVEILLON	REVEILLON				
mer. 25 déc. 24	NOEL	NOEL				
dim. 29 déc. 24						
mar. 31 déc. 24	REVEILLON	REVEILLON				
mer. 1 janv. 25	NOUVEL AN	NOUVEL AN				
dim. 5 janv. 25	LA BOURGEOISE	Pk des Chosalets	11 kms	700m		SyDel
mar. 7 janv. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 8 janv. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				JLRuc
sam. 11 janv. 25	PLEINE LUNE	MIRIBEL				SyDel
dim. 12 janv. 25		R E P O S				
mar. 14 janv. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 15 janv. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				DaGav
dim. 19 janv. 25	TRUC – MIAGE	Pk Contamines Montjoie	9,5 kms	690 m		AnRoy
mar. 21 janv. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 22 janv. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				JLCor+J.No
dim. 26 janv. 25	LE SALEVE	Pk	10 kms	700 m		J.No
mar. 28 janv. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 29 janv. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				J.No
dim. 2 févr. 25	MONT BORREL & Vaudagne	Pk Servoz	11 kms	600m		SyDel
mar. 4 févr. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 5 févr. 25	petite sortie milieu de semaine	selon temps et dispo animateur				JLRuc
sam. 8 févr. 25	PLEINE LUNE	PLATEAU DE CENISE				PiBap
dim. 9 févr. 25		R E P O S				
mar. 11 févr. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 12 févr. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				DaGav
dim. 16 févr. 25	COL DE COUX	Pk de l'Erigné	10 kms	750 m		AnRoy
mar. 18 févr. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 19 févr. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				J.No
dim. 23 févr. 25	TETE DES FOLLYS	Tigny	12 kms	780 m		J.No
mar. 25 févr. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 26 févr. 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				JLRuc
dim. 2 mars 25	CHALETS DE LA LORIAZ	Pk du Couteray	8 kms	740 m		AnRoy
mar. 4 mars 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 5 mars 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				DaGav
dim. 9 mars 25	DENT DE VERREU	Pk du Mont (Sixt)	8 kms	880m		SyDel
mar. 11 mars 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 12 mars 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				ClNic
dim. 16 mars 25	TOUR DE MIRIBEL	Pk				PiBap
mar. 18 févr. 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 19 mars 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				J.No
dim. 23 mars 25	ROCHER DE LA BOUCLE	Pk	9 kms	600 m		J.No
mar. 25 mars 25	rando très douce	selon temps et dispo animateur				FrBap
mer. 26 mars 25	petite sortie milieu de semaine	A définir				JLRuc
dim. 30 mars 25	POINTE DE PERRET & lac de Roy	Pk Forêt d'Ima (Sommand)	9 kms	600 m		SyDel

Jno	Jean-Noël Jadot	04 50 35 77 34 – 06 41 68 25 59
DoRey	Dominique Rey	06 75 03 21 96
DaGav	Daniel Gavard	04 50 35 98 33 – 06 51 49 10 12
SyDel	Sylvain Delépine	04 50 85 11 93 – 06 79 65 80 05
JLRuc	Jean-Luc Ruckebusch	04 50 35 49 85 – 06 17 50 31 27
PiBap	Pierre Bapst	04 50 35 82 12 – 06 07 38 26 04
AnRoy	André Roy	06 22 63 63 44
FrBap	Françoise Bapst	06 73 84 26 74
ClNic	Claude Nicoud	06 72 26 15 54
ReBar	Rémi Barréchia	06 03 74 09 10

Toujours confirmer au plus tard la veille au soir sa participation.

E 1- facile ; E2-assez facile ; E3-peu difficile ; E4-assez difficile ; E5-difficile

IMPORTANT : En fonction de la météo, de l'enneigement ou des risques d'avalanche, ce calendrier peut-être modifié à la dernière minute

Les distances et dénivelées sont données à titre indicatif, le responsable programme ne connaît pas toujours la trace prévue par l'animate

Les randos très douces sont placées à titre indicatif pour mémoire. Elles se feront selon les conditions météo et disponibilités de l'animateur.

Lorsqu'une rando difficile est programmée, un animateur qui n'y participe pas peut, s'il le souhaite, proposer une rando plus facile.

Dans ce cas il devra suivre la procédure habituelle pour avertir les adhérents de la possibilité qu'il leur offre.